



Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/Urgence-des-milliers-de-places-a-trouver-pour-les-lyceens-franciliens-d-ici-10.html>

Urgence : des milliers de places à trouver pour les lycéens franciliens d'ici 10 ans

- A1 - Les syndicats de la fsu 95 -

Publication date: mercredi 12 avril 2017

Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

vendredi 17 mars 2017

Les académies parisiennes (Créteil, Paris, Versailles) vont devoir trouver 90.000 places supplémentaires pour accueillir les futurs lycéens et cela d'ici une dizaine d'années... C'est le constat qu'a fait début mars la Région Île-de-France lors d'un Conseil Inter-académique de l'Education Nationale (CIEN) qui réunit tous les acteurs concernés par les lycées et la formation professionnelle : Recteurs, élus, organisations professionnelles, représentants des parents d'élèves et bien entendu les représentants des personnels avec la FSU.

Lycées d'Île-de-France : des constructions insuffisantes, un parc vétuste

La Région estime que la précédente mandature n'a pas investi suffisamment pour les lycées, elle lance dans un plan très ambitieux de constructions /rénovations des 470 lycées de l'Île-de-France : le « Plan d'urgence pour les lycées franciliens : des lycées neufs et rénovés pour tous d'ici 2027 »

Il y a urgence : selon les calculs de leurs ingénieurs statisticiens, la Région attend 90.000 lycéens supplémentaires à l'horizon 2030 et il faudra construire au moins 21600 places supplémentaires.

Le plan prévu (voir le doc complet dans les fichiers PDF en bas) par la Région est ambitieux : 4 milliards en 10 ans, de 365 millions à 500 millions en année courante (+26%) seront consacrés à la construction de 12 lycées neufs, 25 extensions, 3 reconstructions, et pas loin de 200 rénovations diverses car en plus le bâti est vétuste sur au moins la moitié des lycées et le parc informatique, connexions et réseaux sont obsolètes.

Mais les problèmes restent nombreux :

Aucun calendrier des opérations or il y a des situations urgentes : pour la Région c'est impossible à ce stade car cela demande de multiples discussions avec des acteurs divers.

Aucune réflexion sur les 3 voies de formation : il apparaît clairement que le lycée Pro risque d'être le grand oublié de ce « Plan d'urgence ». La Région cherche à développer l'apprentissage, ce qui se fera au détriment de l'enseignement professionnel en formation initiale. Par ailleurs la Région a entériné l'augmentation des flux vers la Seconde GT.

Le retour des « Partenariat Public-Privé » avec tous les risques de gabegie : la Région a précisé que ce dispositif ne serait utilisé que pour les lycées neufs et que le nouveau dispositif (« Marchés de partenariat ») était mieux encadré par la loi et qu'il s'agissait avant tout d'un souci d'efficacité car ce serait beaucoup plus rapide : en moyenne 4-5 ans au lieu de 8-10 ans habituellement pour la construction d'un lycée.

Le caractère urgent dans certains secteurs où la pression démographique va être très forte d'ici 2-3 ans :

Pour chacun des départements voir ici

Dans les Yvelines (voir pp.49 à 58 du « Plan d'urgence ») : c'est le département le moins en tension même s'il faudra envisager quelques extensions et surtout la rénovation urgente du Lycée Le Corbusier à Poissy.

Dans l'Essonne (pp.59 à 66) : le déficit de places va être important sur tout le département plus particulièrement sur le plateau de Saclay où un lycée neuf est envisagé (autour d'Orsay ?).

Dans les Hauts-de-Seine (pp.13 à 20) : le département le plus problématique, il faudra pas moins de 3 lycées neufs et de multiples extensions pour absorber les déficits de places à Courbevoie (promis pour la rentrée 2018 il n'est toujours pas commencé..), à Bagneux (déficit possible de 1883 (!!)) places d'ici 2030 dans la zone Sud des Hauts-de-Seine...) et à Nanterre (ou Rueil).

Dans le Val d'Oise (pp.39 à 48) : Un lycée neuf sera nécessaire sur Argenteuil mais d'autres zones risquent d'être en tension : Sarcelles-Garges et Goussainville

Les élu-e-s SNES de Versailles de la délégation FSU au CIEN

Jean-François Gay

Sophie Vénétiat

Déclaration préalable de la FSU au CIEN du 6 mars 2017 (extraits)

...Pour en venir à l'ordre du jour de ce CIEN, nous avons des réserves sur l'évaluation du nombre de places à créer dans les lycées. La méthode qui globalise en niveau de la région le nombre de places à construire est la même qu'en 2012, on sait où elle a mené. D'abord elle ne tient pas assez compte des retards accumulés depuis plusieurs années sur certains territoires comme dans les Hauts de Seine ou la Seine Saint Denis.

Deuxième grief : cette évaluation globale néglige l'organisation du lycée en 3 voies professionnelle, technologique

ou générale et en séries. Les choix d'orientation des élèves fluctuent d'une année à l'autre, il n'est pas réaliste de choisir comme référence un modèle où les classes sont remplies à 100%, une marge doit être prévue pour ces fluctuations, notamment dans les voies professionnelle et technologique. Il n'est pas admissible que des élèves continuent d'être affectés en LP jusqu'au mois de novembre dans des filières qui sont loin de leur choix. Ce n'est pas aux élèves de s'adapter aux places restant vacantes dans des spécialités, mais au contraire, le lycée doit proposer des places dans des formations porteuses d'avenir. Ces nécessaires marges de fluctuation n'apparaissent pas dans le rapport présenté.

La FSU est attaché à la voie professionnelle qui a contribué à l'élévation globale du niveau de qualification, à l'augmentation du nombre de bacheliers et à la démocratisation du système éducatif. Face à l'augmentation de la démographie scolaire, la FSU dénonce la pratique conjointe de la région et des rectorat qui consisté à fermer des formations professionnelles pour les remplacer par des secondes et des casses générales ou l'on entasse plus d'élèves à un moindre coût contre l'intérêt et la réussite des élèves. Cette pratique est plus répandue dans les territoires où la pression démographique est plus forte, notamment en Seine Saint Denis et dans les Hauts de Seine. La FSU est favorable aux lycées polyvalents mais cette politique ne doit pas constituer un écran de fumée qui ait pour but de substituer des classes d'enseignement général à des classes de la voie professionnelle. La FSU restera vigilante sur ce point. Elle demande que la proportion de places en lycée professionnelle par rapport à la voie générale soit maintenue. L'apprentissage ne peut se substituer à la formation en lycée professionnel. Une étude menée à l'assemblée Nationale dans le cadre du projet de loi de finance montre une meilleure réussite des élèves de lycée professionnel par rapport aux apprentis, que ce soit en CAP, en BAC PRO ou en BTS. Cette étude porte sur le taux d'obtention du diplôme par rapport à l'inscription en première année de formation. Même si des améliorations sont nécessaires, l'accompagnement est meilleur en lycée professionnel, le taux de décrochage est plus fort en apprentissage. Cette réalité ainsi que la demande sociale sur la poursuite d'études post bac et l'élévation du niveau de qualification expliquent la préférence des familles et des élèves pour le lycée professionnel.

Pour en revenir à la construction ou à l'extension de lycée nous demandons que, pour chaque lycée concerné, le projet d'implantation des formations générales, technologiques ou professionnelles avec les capacités d'accueil soit transmis aux membres du CIEN. C'était le cas par le passé, nous demandons le retour à cette pratique.

Venons en à l'accueil de tous les élèves aux prochaines rentrées en commençant par 2017. Le retard de pris dans la construction de nouvelles places est flagrant sur certains territoires. Il ne pourra être rattrapé avant plusieurs années étant donné les délais de construction ou d'extension des lycées. Il faut donc mettre en place des solutions d'urgence pour accueillir tous les élèves pour la prochaine rentrée et les suivantes : préfabriqués et ou re sectorisation. Quelles mesures ont elle étaient prises dans ce sens sur les territoires concernés : Hauts de Seine, Seine Saint Denis, secteur Corbeille-Evry, secteurs Mitry, de Lagny et Nemours dans le 77. Cette question s'adresse à la fois à la région et au rectorat. Il ne peut être question de laisser des élèves sans affectation à la mi-juillet comme cela s'est produit les années précédentes.

Si l'annonce de la construction/rénovation d'équipements sportifs est positive, c'est le flou en ce qui concerne l'analyse des besoins et le type d'équipements sportifs retenus. A cet égard, le faible nombre d'opérations ciblées prévues est très inquiétant.

Le rapport au conseil régional comporte de nombreux aspects positifs, à commencer par l'importance de l'engagement financier d'ici 2027. Nous soulignons le nombre d'établissements qui vont être rénovés, c'est une nécessité.

Nous soutenons la politique d'internat qui permet aux élèves d'accéder à des formations situées loin de chez eux (voie professionnel ou technologique, BTS, ...) c'est aussi un levier pour favoriser la poursuite d'études d'élèves issus de milieux défavorisés et qui ne bénéficient pas de conditions propices ou adaptées à leur domicile. Nous regrettons l'absence de concertation pour l'implantation de ces internats, les chefs d'établissement concernés n'ont pas été prévenus. Nous soulignons également l'effort prévu pour la maintenance courante des lycées, le plan pluri annuel de maintenance des établissements. La programmation et la réalisation de ces différents plans sont attendues.

Cependant la FSU regrette vivement l'absence de concertation pour l'élaboration de ces projets. Nous aurions pu apporter notre contribution par notre connaissance du terrain...

PPI Région Île-de-France pour les départements de l'académie de Versailles.

[PPI Partie 1 : Exposé des motifs](#)

[PPI Partie 2 : Annexe du Rapport Part. 1](#)

[PPI Partie 2 : Annexe du Rapport Part. 2](#)

[PPI Parties 3 : Délibération et annexe](#)